

original

LETTRE DES AMIS n° 98

* DATE A RETENIR

. Samedi 12 décembre, à 9 h 30 précises, aux Archives départementales, troisième cours de **paléographie médiévale** assuré par Madame Geneviève Cagniant-Douillard, Conservateur.

Les amis qui désirent recevoir avant chaque cours les documents étudiés sont priés de déposer, sans tarder, au Secrétariat des Archives, un jeu de 6 enveloppes auto-collantes de format minimum 23 x 32, affranchies à 4,20 F, portant leur adresse.

* REMERCIEMENTS

La soirée du 28 octobre dernier a connu un très vif succès.

Les Amis des Archives de la Haute-Garonne remercient tout particulièrement M. **Guy-Pierre Souverville**, Président de la Société d'Etudes et de Recherches de l'Ancien Pays de Nébouzan qui a animé avec talent et compétence la "conférence-diaporama" consacrée aux "*Ordres militaires dans le Piémont pyrénéen*".

Ils adressent également leurs bien vifs remerciements à M. **André Delpech**, Président de la Société toulousaine d'Etudes médiévales qui s'est chargé de toute l'organisation matérielle de la soirée.

Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne



* AVIS DE PARUTION

Un nouvel ouvrage de la collection "Mémoires des Pays d'Oc" vient de paraître. Intitulé "*Les droites et février 1934*", il rassemble l'ensemble des interventions qui ont été faites au cours du "Stage Archives vivantes de 1991" qui s'est tenu à Toulouse, aux Archives départementales de la Haute-Garonne, les 18, 19 et 20 novembre derniers.

Nous remercions bien vivement **M. Gilbert Imbert**, chargé des publications auprès de notre Association, **Mme Evelyne Regan**, secrétaire et **Mme Brigitte Saulais**, documentaliste chargée de l'action éducative et culturelle aux Archives de la Haute-Garonne qui ont préparé et réalisé cet ouvrage.

Pour se procurer cette publication, consulter le document qui se trouve à la fin de la lettre.

* COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 OCTOBRE 1992

Le Conseil d'Administration de notre Association réuni le jeudi 22 octobre dernier, à 20 h 30, aux Archives départementales, sous la présidence de Madame Bernadette SUAU, Directeur des Archives de la Haute-Garonne, a élu le bureau suivant :

Président : Gilbert FLOUTARD
Vice-Présidents : Roger BEDRUNE
Jean-Paul ESCALETES
Secrétaire-général : Marc MIGUET
Secrétaires-adjoints : Gilbert IMBERT, responsable des publications
Guy-Pierre SOUVERVILLE, chargé des relations avec le
Comminges
Trésorière : Monique CAU
Trésorière-adjointe : Suzette CASSAN
Responsable du tirage des lettres et petites bibliothèques : Pierre GUILHEM
"Comité de lecture" pour les lettres, les petites bibliothèques et les ouvrages de la série "Mémoires des Pays d'Oc" : Gilbert FLOUTARD, Louis LATOUR,
Jean ROUSSEAU, Guy-Pierre SOUVERVILLE.

L'Assemblée générale du 10 octobre dernier a proposé à Monsieur Pierre Gérard, Conservateur général honoraire du Patrimoine, d'être le Président d'Honneur de notre Association.

Il a accepté.

Le Conseil d'Administration le remercie chaleureusement.

Il nous a, par ailleurs, communiqué les dates des conférences qu'il animera.

Il s'agit du samedi 13 février et du samedi 13 mars prochains.

Le sujet abordé sera "Toulouse et le Moyen Orient aux XIe et XIIe siècles. Le Comté de Tripoli".

Plusieurs sujets concernant les futurs dîners-débats ont été examinés. Des contacts seront pris avec les éventuels intervenants.

De même plusieurs propositions ont été faites par nos amis, relatives à des possibilités de sorties en juin 1993, notamment dans l'Ariège, le Gers et la Haute-Garonne. Elles seront étudiées en temps opportun.

La parole est ensuite donnée à notre ami Gilbert Imbert qui fait le point au sujet des prochaines publications.

Le Conseil d'Administration évoque pour terminer la question des **archives en péril** et décide qu'un appel sera lancé en direction des amis pour les sensibiliser à ce problème.

* ARCHIVES EN PÉRIL

Notre Association se préoccupe, en liaison avec les Archives départementales, de la conservation du patrimoine archivistique. C'est là un de ses buts essentiels qu'il convient, nous croyons, de rappeler.

Dans ces conditions, si, au cours de vos recherches effectuées dans certaines mairies du département de la Haute-Garonne vous êtes amenés à découvrir des documents mal entretenus, en fort mauvais état de conservation, votre devoir est de nous les signaler afin que nous puissions prévenir Madame Suau, Directeur des Archives départementales ou ses collaboratrices qui prendront, le cas échéant, les mesures de sauvegarde qui s'imposent. La discrétion la plus absolue vous est assurée. Il ne s'agit, en aucun cas, bien entendu, de nous substituer à l'administration des Archives, seule habilitée à intervenir toutes les fois que c'est nécessaire.

S'agissant des archives privées, nous vous serions très reconnaissants de nous indiquer celles qui, dignes d'intérêt, risquent d'être dilapidées à l'occasion d'une vente ou d'un héritage.

Par avance, merci.

**Le Conseil d'Administration de l'Association
des Amis des Archives de la Haute-Garonne**

* POUR INFORMATION

1) Conférences :

. **Mercredi 25 novembre à 21 heures**, salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse, "conférence diaporama" organisée par la Société toulousaine d'Etudes médiévales. **M. Gérard VILLEVAL**, Conservateur-adjoint au Musée du Vieux Toulouse abordera le sujet suivant : "*La céramique médiévale toulousaine aux XIIIe et XIVe siècles*".

. **Dimanche 29 novembre à 15 heures**, visite de l'église des **Minimes** sous la conduite de MM. **Pierre Gérard et Marc Miguet**. A cette occasion seront présentés les tableaux qui se trouvent dans la grande sacristie.

2) Signatures d'ouvrages :

. **Vendredi 27 novembre** prochain, à partir de 17 h, le **Docteur Jean Sarramon** signera son ouvrage "*Napoléon et les Pyrénées*", paru aux éditions "le Lézard", à la **Librairie CAU**, 22, rue Peyras à Toulouse, tél. 61.21.93.50.

Préfacé par **J. Tulard** l'ouvrage est illustré avec des aquarelles dues au talent de **Daniel Schintone** qui, ce jour-là, sera présent.

. Jeudi 10 décembre prochain, à partir de 16 h, à la **Librairie CAU**, 22, rue Peyras, **M. René SOURIAU**, agrégé d'histoire, docteur ès-lettres, professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail, signera son ouvrage "*Décentralisation administrative dans l'ancienne France. Autonomie commingeoise et pouvoir d'Etat (1540-1630)*", édité par notre Association dans la série "Mémoires des Pays d'Oc".

Rappelons que cet ouvrage magistral de près de 800 pages qui évoque "l'épanouissement, puis l'agonie de l'autonomie du Comminges au sein du royaume" de France est préfacé par **M. Bartolomé Bennassar**, professeur émérite à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Les Amis sont cordialement invités à assister à toutes ces manifestations.

* LA VIE DES ASSOCIATIONS AMIES

Société toulousaine d'Etudes médiévales

Programme des prochaines conférences :

Mercredi 25 novembre 1992 : La céramique médiévale toulousaine par M. Gérard Villeval.

Mercredi 27 janvier 1993 : L'évolution de la fonction royale par M. Christian CAU.

Mercredi 24 mars 1993 : L'art de la chasse à la fin du Moyen-Age par M. Pierre Tucoo-Chala.

Les conférences ont lieu salle du Sénéchal, 17, rue de Rémusat à Toulouse, à 21 heures.

* TRIBUNE D'EXPRESSION LOCALE

- Commingeois vous avez la parole !

. Le patois à Cier de Luchon, en 1886

L'instituteur ou institutrice de l'époque qui a omis de signer la monographie communale, donne la traduction d'un morceau de prose pour que, dit-il, on puisse se faire une idée de l'idiome en usage dans la localité de Cier-de-Luchon qui est un dialecte languedocien assez différent du toulousain, par le vocabulaire et par la prononciation.

Texte en français

César mourut à cinquante six ans. Jusqu'à quarante deux ans, il n'était pas sorti du rang des citoyens et cependant son génie faisait déjà prévoir et craindre sa domination. En quatorze ans il fit la conquête du monde ; jamais aucun homme ne le surpassa en talents, en ambition, en fortune. Nul général ne sut inspirer plus de dévouement à ses soldats : on les voyait aussi

passionnés pour lui que leurs aïeux l'étaient autrefois pour la république. Il les enflammait d'un courage invincible.

La nature avait aussi bien traité César que la fortune : sa taille était élevée, son teint d'une blancheur éclatante, sa tête ovale, son visage plein et coloré, ses yeux noirs et vifs, son corps élancé. Sa constitution robuste ne fut altérée que par quelques attaques d'épilepsie. Son maintien était doux et fier, sa voix sonore ; une grâce noble brillait dans tous ses mouvements quoiqu'il fût aussi dur, aussi infatigable dans les travaux, qu'intrépide dans le péril, personne s'occupa jamais avec plus de soin de sa figure et de ses plaisirs.

Traduction en patois

César mourie à cinquanto siés ans. D'enquie quaranto dus ans n'on èré pas sourtit détch rang des citoyens, et cépendént soun génie harié déjà préber et cragné sa douminatioun. En quatourze ans etch hét éra counquéto detch mound ; jamais cap d'homme non l'aou surpasset én talénts, én ambitioun, én fourtuno. Cap dé général non sabé énspra mès di dévouomént à sos souldats : on lés bégé aouta passiouats per etch qué lurs déouanciès l'èréut aouticots per républico. Etch lés enflammaoué d'un couratgé inbéncible.

Era naturo aougé aouta bien trattat César qué éra fourtuno : sa taillio éré éilléouado, soun tint dé go blancou éscatanto, sa testo ovalo, soun bisatgé plén et coulourat, sous gouels néris et biéous, soun cos élançat. Sa constitutioun roubusto n'estée alterado qué pér caouqués attaqués d'épilepsio. Sa téngudo èré dous et fier, sa bouès sonoro ; go gráció noble brillaoué én touti sous moubements. Malgré qu'estessé aouta dur, aouta énfatigablé en és trabals qu'éntrépidé en péril, arrés nou s'occupèt jamais dap mes dé souégn dé sa figuro et dé sous plasés.

Marie-France PUYSSÉGUR-MORA
Archives départementales
Antenne du Comminges à Saint-Gaudens

* AVIS DE RECHERCHE n° 37

Un LARTIGUE, descendant des Artigue de Saint-Lary-Boujean, au milieu du XVIIIe siècle - mais peut-être aussi avant ? - cherche à retrouver trace de ses ancêtres plus éloignés. Il remercie par avance toute bonne volonté qui l'aidera dans cette quête vers la source de sa famille... qui se rapproche petit à petit de celle de la Garonne !

* AVIS DE RECHERCHE n° 38

Existe-t-il une biographie détaillée de Raymond VI, comte de Toulouse ?

*** AVIS DE RECHERCHE n° 39**

M. Frank H. Winter, Conservateur au National Air and Space de Washington, nous remercie pour les deux plaquettes que nous lui avons adressées concernant sir William Congreve. (Voir la réponse à l'avis de recherche n° 35 dans la lettre n° 97 p. 13).

Il aimerait savoir, par ailleurs, si lors de son bref séjour à Toulouse (1827-1828) William Congreve a tenté de créer avec des familles de négociants (notamment les Courtois) une société d'exploitation minière dans le Piémont pyrénéen. Peut-être existe-t-il une trace de cette société dans les archives notariales ?

*** COPIE DE LA LETTRE ADRESSÉE AU MAIRE DE TOULOUSE**

Notre ami, Charles Gaspard, a adressé le 8 septembre dernier, à M. Dominique Baudis, Maire de Toulouse, la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Connaissant votre attachement pour le passé historique de la Ville de TOULOUSE - idéal que je partage également -, je me permets de vous adresser cette requête.

Etant originaire et résident du quartier Marengo, il m'arrive d'entendre souvent cette réflexion : *"Pourquoi dit-on parking de "l'ex école vétérinaire" ?*

Serait-il possible de faire apposer sur ce parking une plaque portant l'inscription suivante :

"Ici fut Inaugurée le 22 août 1835 l'Ecole Vétérinaire de TOULOUSE. Le premier Directeur fut Monsieur Louis MOIROUD".

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ma requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

*** RECENSEMENT DES INSCRIPTIONS PUBLIQUES OCCITANES dans les départements de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon (suite)**

Notre ami, Roger Bédrune nous fait parvenir le texte suivant :

La chapelle de l'ancien séminaire de **Treize-Pierres**, près de **Villefranche-de-Rouergue**, est ornée de fresques accompagnées de légendes en occitan (graphie phonétique). Elles ont été réalisées par Nicolas GRESCHNY lors de la restauration de l'édifice, en 1952. Les fresques du chœur retracent l'origine de la chapelle et les bienfaits de Notre-Dame de Treize-Pierres. Une autre série de tableaux conte la vie de Saint Roch, dans la chapelle qui lui est dédiée.

Mais, deux mots tout d'abord sur l'origine du nom de Treize-Pierres. Selon Gilles BERNARD, auteur avec Guy CAVAIGNAC d'un ouvrage récent intitulé "Villefranche-de-Rouergue. Histoire et génie du lieu", Treize-Pierres désignait un gué formé de treize pierres qui permettaient de traverser un ruisseau marécageux. D'après la légende, le 19 mars 1509, un charretier nommé Collonges avait embourbé son attelage dans le ruisseau. Ne parvenant pas à le libérer, il appela Notre-Dame à son secours. Il vit alors la Vierge Marie et les douze apôtres venir sur les treize pierres du gué puis se diriger vers l'autre bord. Le charretier put les suivre sans difficulté.

Le tableau représentant cette scène est ainsi commenté :

"Se dis qu'en 1509, en auziguent tintar l'Angelus, Collonges le carretier preguet la Sta Vierga de lo tirar del fangas."

On dit qu'en 1509, en entendant sonner l'Angelus, Collonges le charretier pria la Sainte Vierge de le tirer du borbier.

Les autres tableaux du chœur de la chapelle portent les mentions suivantes :

- *"En 1510 als fraisses de Vilafranca se bastiguet la capela de Tretze Peiras à la gloria de nostra dama de la pietat".*

En 1510, aux frais de Villefranche, fut bâtie la chapelle de Treize Pierres à la gloire de notre dame de la pitié.

- *"En 1628 N.D. de Tretze Peiras amb l'ajuda de Sant Roc delieura tornamai Vilafranca de la pesta"*

En 1628, N.D. de Treize Pierres, avec l'aide de Saint Roch, délivre à nouveau Villefranche de la peste.

- *"En 1648, lo semenari de Tretze Peiras es reconegut per Carles de Noalhas evesque de Rodez"*

En 1648, le séminaire de Treize Pierres est reconnu par Charles de Noailles, évêque de Rodez.

Les inscriptions suivantes accompagnent les scènes de la vie de Saint Roch :

- *"Sant Roc fa als paures aumozna de sos bens."*

Saint Roch fait aux pauvres aumône de ses biens.

- *"Sant Roc prend lo pal de pelegrin."*

Saint Roch prend le bâton de pèlerin.

- *"Sant Roc porta rolas als apestilensis."*

Saint Roch apporte soulagement aux pestiférés.

- *"Sant Roc ressoup d'un canh son pan de cada jorn."*

Saint Roch reçoit d'un chien son pain quotidien.

- *"Sant Roc moris a la prieu de Montpellier en 1327."*

Saint Roch meurt à la prison de Montpellier en 1327.

- *"Sant Roc pregatx per nautres que abem recors a vos."*

Saint Roch priez pour nous qui avons recours à vous.

- *"Sant Roc est rebelit en triomfe coma un corps sant."*

Saint Roch est (porté ?) en triomphe comme un saint.

Enfin, une fresque au-dessus du portail d'accès, toujours à l'intérieur de la chapelle, montre la Vierge Marie envoyant du ciel une longue corde à une âme en quête de paradis. Cette âme supplie :

"Notra Dama de Tretze Peiras fossetz nous prodel per montar al cel."

Notre-Dame de Treize Pierres aidez-nous à monter au ciel.

Le verbe "aider" ne traduit pas l'image de l'expression occitane "fa prodel". Le "prodel" est une allonge que l'on fixe au timon d'un char lorsque l'attelage d'une deuxième paire d'animaux de trait est nécessaire. La corde tenue par la Vierge était ce "prodel" salvateur.

Roger BÉDRUNE

* EN PARCOURANT LES REGISTRES NOTARIÉS

Note insérée dans un registre de notaire (fin du XVIIIe siècle).

Remède pour les bêtes à laine attaquées de la maladie que les artistes vétérinaires appellent la "bouteille" et qui se manifeste par un goitre considérable sous le menton des bêtes.

On doit mettre dans deux bouteilles de vin (le blanc est le meilleur) une once de foÿe d'antimoine en poudre enveloppée d'un linge, deux onces de sené, deux onces de sel de nitre ou salpêtre purifié ; *on fait bouillir le tout l'espace de trois ou quatre miserere*. Le lendemain on donne à chacune des bêtes malades et à jeun, la moitié d'un grand verre de cette liqueur que l'on a passée à travers d'un linge ; on rétirère jusqu'à trois fois pendant trois jours consécutifs, le goitre disparaît souvent à la seconde prise.

Cependant pour achever de guérir, l'on fait un autre remède bien simple et bien aisé. L'on fait bouillir dans un grand chaudron quantité de menthe et de la sauge, on passe la liqueur à travers un linge l'on ajoute une livre de la fleur de souffre, l'on remue bien pour égaliser la dose de fleur de souffre ; l'on en verse ensuite dans *une topete*, on la fait boire toute entière à chaque bête du troupeau tant saine que malade, ce remède se réitère plusieurs fois ; l'on donne ensuite du safran de mars et du genièvre pilés avec du son et du sel au troupeau, par plusieurs fois. Le troupeau recouvre et conserve sa santé.

On observe qu'il est essentiel de faire sécher le sel au four et de lui faire perdre ainsi toute sa flactuosité avant de le donner au troupeau ; on doit aussi y mêler deux onces de fleur de souffre par livre de sel ; l'on peut faire cette préparation en grand et la conserver en un lieu sec pour le besoin.

Cette méthode est très utile ; l'expérience de l'un et de l'autre ci-dessus ont été faites dans le temps par un membre de la Société d'Agriculture séante à Alby. Il a fait à cette occasion un mémoire que la société a adressé à l'école d'Alfort dont on attend la réponse.

Il est à observer que la menthe périt dans l'hiver et qu'il est bon de s'en pourvoir en été : verte et fleurie. C'est le moment de la cueillir comme les apothicaires le font pour la distiller. On doit la faire sécher à l'ombre et la tenir dans un lieu sec ; pour la sauge on en trouve en hiver mais elle a moins de vertu après la gelée. On peut la cueillir en été ou automne elle a plus de force ; elle est aussi fort bonne prise sur pied dans le printemps.

Question-Réponse :

Quelqu'un pourrait-il m'indiquer à quelle durée correspond
"le temps d'un miserere" ?

Gilbert IMBERT

*** MORTALITÉ INFANTILE ET SAGES-FEMMES (1782-1792)**

Notre propos, qui sort de nos recherches historiques habituelles, présente l'intérêt de montrer, de façon aussi précise que possible, le côté historique qui s'attache à la profession de sage-femme. Elles occupèrent une position à responsabilité sociale et morale à la fin du XVIII^e siècle dans notre Comminges et le Département.

I - Sages-femmes et religion (diocèse de Rieux)

Voici deux ans, nous avons été amenés, sur la proposition de quelques personnes, à rechercher des renseignements sur le rôle de la sage-femme dans cette seconde moitié du Siècle des Lumières où l'importance de la mortalité infantile lors de la naissance était considérable et si alarmante qu'elle préoccupa les autorités civiles et religieuses.

Dans un article publié dans *La Croix du Midi* du 19 juillet 1990 à l'intention de quelques personnes de Cazères et de Carbonne, nous avons mis en relief l'importance qu'ajoutait à la profession de sage-femme et à sa valeur professionnelle et morale Mgr Pierre-Joseph de Lastic-Lescure, évêque de Rieux en 1783.

La présentation par le curé et le clergé des sages-femmes locales à l'évêque fait partie de l'examen de la visite pastorale de la paroisse.

La sage-femme, en effet, joue un rôle primordial dans la venue au monde d'un futur chrétien et cette époque est lourdement obérée par une mortalité infantile dont les causes attribuées sont dans le manque d'hygiène et de savoir faire. Il y a aussi souvent mortalité sans que soit ondoyé le bébé.

L'évêque estime que la profession doit être valorisée par une éducation appropriée. Aussi, Mgr de Lastic-Lescure va-t-il fonder en 1784 une école pour les sages-femmes à Rieux. On prendra dans cette école, située au siège épiscopal, les personnes les plus aptes au nombre de 30 à 35.

L'instruction durera 2 mois et 1/2. Elle commencera le lendemain des fêtes de Pâques, soit le 14 avril, et dureront jusqu'à la fin du mois de juin.

En effet, le *Rituel romain* en vigueur est celui du Pape Paul V qui dit textuellement au sujet des sages-femmes : "*La vie et le salut des enfants et même quelquefois de leurs mères est très souvent entre les mains des sages-femmes. Il est de la dernière importance qu'elles s'acquittent de leur emploi avec beaucoup de fidélité puisqu'elles sont souvent obligées de baptiser elles-mêmes les enfants à cause de l'extrême danger où ils se trouvent en leur naissance... le curé s'assurera que la femme qui se présentera à cette fonction n'est pas soupçonnée de superstition, de maléfice ou de tout autre crime... et il l'instruira sur la matière et la forme du baptême, la manière de verser l'eau sur l'enfant et de l'intention qu'il faut avoir...*".

Enfin la sage-femme fera aussi serment : *“Je ... jure et promets à Dieu le Créateur, en votre présence (nombre de prêtres) de vivre et mourir en la foi catholique, apostolique et romaine. Et de m’acquitter avec le plus de fidélité et de diligence qu’il me sera possible, de la charge que j’entreprends d’assister les femmes dans leurs couches, et de ne jamais permettre que ni la mère ni l’enfant encourent aucun mal par ma faute et où je verrai quelque péril éminent, d’user de ce conseil, et de l’aide des médecins et chirurgiens, et des autres femmes, que je connaîtrai entendues et expérimentées en cette fonction. Je promets aussi de ne point révéler les secrets de famille, ni des personnes que j’assisterai ; et de n’user d’aucun moyen illicite sous quelque couleur ou prétexte que ce soit, par vengeance ou mauvaise affection ; et n’omettre rien de ce qui sera mon devoir à l’endroit de qui que ce soit ; mais de procurer de tout mon pouvoir le salut corporel et spirituel tant de la mère que de l’enfant.”*¹

Le curé lui présente les saints évangiles, elle met la main dessus et dit : *“Ainsi Dieu me soit en aide, et les saints évangiles”*.

Alors le curé va écrire à la fin du registre des baptêmes le nom de la sage-femme, le jour et l’année de la prestation du serment et sa présence.

II - Sages-femmes et Révolution (Haute-Garonne)

La mortalité infantile, le rôle et la compétence des sages-femmes fit partie des soucis majeurs du Directoire du Département de la Haute-Garonne dès sa formation.

En cette année 1792, le Conseil général est présidé par Antoine Chauliac, le Directoire du département comprend 8 membres (Niel, vice-président ; Dupau, Leygue, Calès, Guiringaud, Julien, Pelleport, administrateurs ; Malpel, procureur-syndic), il prend la décision importante de créer à Toulouse une école de sages-femmes où sera dispensé un enseignement sérieux.

“La perte d’un grand nombre d’enfants et celle des mères immolées à l’impétie des sages-femmes avaient déterminé les anciennes administrations à former l’établissement des cours d’accouchements. L’instruction qui en résulte plus particulièrement pour les campagnes, fait un devoir au Département de seconder un établissement aussi essentiel qu’utile à l’humanité...”

Et le document qui concerne cet enseignement marque un progrès et le souci de donner une formation optimale à 36 jeunes élèves dans le cadre du département. Le recrutement en sera décidé et pour un total de 36 femmes choisies par le Directoire du département. La répartition en est la suivante : Toulouse : 6 - Castelsarrazin : 4 - Grenade : 5 - Revel : 3 - Villefranche : 3 - Saint-Gaudens : 7 - Muret : 4 - Rieux : 4.

Sans rentrer dans le détail du règlement établi en 16 paragraphes, il est clairement établi que le programme doit aboutir à former d’excellentes sages-femmes ...

“les élèves auront au moins 21 ans, sauront lire ... de bonne vie et mœurs ... (il faudra une attestation municipale) ... elles recevront une indemnité de 25 sols par jour ... après des études de 3 ans les élèves ayant satisfait aux épreuves recevront des lettres les accréditant maîtresse sage-femme... un diplôme ...”. Les articles 12, 13, 14 et 15 règlent le processus des études, les prix aussi pour 6 élèves *“qui se seront distingué par leur application et leur talent”*. Cf. A.D.H.G. 1 L 116, f° 231-232.

¹ Rit. Rom. Ministro Baptism. Mechllniense, 1570.- Conc. Tolosan., 1590, par. 2, cap. 24, n. 12.- Senonense, 1524.- Parisiense, 1557.- Narbonense, 1609 et alia.-

Nous pensons avoir, de façon aussi concise que possible, abordé le sujet que plusieurs de nos lecteurs nous avaient demandé. Depuis cette époque l'instruction et la réception des sages-femmes fait partie de l'exercice de la médecine et, comme tel, réglé par la loi du 19 ventôse an XI (9 mars 1803) et divers articles du Code civil, du Code pénal et du Code d'instruction criminelle et la mortalité qui intéresse notre sujet a fait l'objet de bien des études mises savamment en courbes et en abaqués dès le XIXe siècle.

Gabriel MANIÈRE

Association
Les amis des archives
 de la Haute-Garonne



Mélanges
 historiques
 midi-pyrénéens

10^e anniversaire
 1982-1992

- GÉRARD (Pierre).- Un artisan des relations entre Toulouse et la Navarre, Uc de Conques, chanoine, doyen et prévôt de Saint-Semin. Vers 1088-vers 1125.
 - BEDRUNE (Roger). - Dixième anniversaire.
 - BERNARD (Gilles).- Le carnaval des Miséricordes de la collégiale de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron).
 - CAU (Monique et Christian).- La propriété dans le centre de Toulouse d'après le cadastre de 1680.
 - CHARNAY (Annie).- Criminalité et superstition à Gourdon-en-Quercy au début du XIVe siècle : l'histoire d'une sorcière.
 - COSTES Catherine.- La prédication dans le Midi de la France au XVe siècle d'après les sermons de Saint Vincent Ferrier.
 - DOUILLARD-CAGNIANT (Geneviève).- A travers le testament de la "Belle Paule" : aspects de l'avie de Paule de Viguiet et de la haute société toulousaine (fin XVIe-début XVIIe siècle).
 - FLOUTARD (Gilbert).- La condition sociale d'une famille de maîtres-valets à l'Union (31), sous la Monarchie de Juillet.
 - FOURNIER (Georges).- Un épisode des insurrections de 1792. L'affaire de Lalande.
 - GUILHEM (Pierre).- Les démêlés d'un instituteur avec son maire, au début du XIXe siècle.
 - IMBERT (Gilbert).- Un compoix du Rouergue de 1647 : aspects formels.
 - LABATUT (Bernard).- Archives. Dessins et plans, art et architecture.
 - LATOUR (Louis).- Des communautés de prêtres à Auterive sous l'Ancien Régime.
 - LEOUTRE (Pierre).- L'école du village de Brugnens (Gers) (1833-1977).
 - MIGUET Marc).- Des processions à Saint-Roch des Minimes.
 - ROUSSEAU (Jean).- Un village proche de Toulouse sous l'Ancien Régime. Procès et conflits à Tournefeuille.
 - SAULAIS (Brigitte).- Les monographies communales de la Haute-Garonne, "incunables" de l'histoire locale.
 - SOURIAC (René).- Archives et Histoire. Le cas du Comminges moderne.
 - SOUVERVILLE (Guy-Pierre).- Le village de Seilh au XIXe siècle ou les surprenants mélanges de l'histoire.
-
- MENNECIER (Daniel) et VENZAC (Bruno).- Reportage photographique sur les miséricordes de Villefranche-de-Rouergue. (Cahier hors texte)

Bon de Commande

..... exemplaire(s) - *Les droites et février 1934* 70 F (+ 15 F port)
 " - *Mélanges historiques midi-pyrénéens* 120 F (+ 20 F port)

A adresser à
 l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
 11, boulevard Griffoul-Dorval
 31400 TOULOUSE

accompagné d'un chèque de règlement de F, à l'ordre de l'Association

Nom
 Prénom
 Adresse